

dit alors à mon ami, que, sur la foi de ma lettre, il avancerait les sommes nécessaires pour payer le passage de trois exilés jusqu'à Londres, où on lui remettrait ses débours sur les sommes déposées entre les mains de M. Graham. En effet l'ami à qui j'avais écrit, M. Morin, et deux de ses compagnons, MM. Morin fils et Rémi Pinsonneault, revinrent de suite en Angleterre avec leur généreux protecteur qui, lui aussi, abandonnait la Nouvelle-Galle-du-Sud, comme le firent beaucoup de négociants à cette époque.

Comme je ne pouvais partir le jour même de mon arrivée à Montréal pour Saint Polycarpe, lieu de résidence de mes bons parents, je profitai du temps pour aller remercier M. Lafontaine, de la part prééminente qu'il avait prise dans les démarches faites par nos compatriotes, pour obtenir l'amnistie qui nous permettait de nous réunir en notre cher Canada.

Le lendemain matin, je m'embarquai sur le bateau-à-vapeur allant aux Cèdres. Nous éprouvâmes des retards dans le passage du canal de Beauharnais, en sorte que je n'arrivai à la maison paternelle que la nuit sur les deux heures. Naturellement tout le monde était au lit, lorsque je frappai à cette porte que j'avais franchie tant de fois, que je n'avais pas vue s'ouvrir depuis huit ans et derrière laquelle s'abritaient les auteurs de mes jours.

---